

Secours d'hiver Neuchâtel
Rapport et comptes annuels 2020/2021
(1^{er} juillet 2020 – 30 juin 2021)

1. Rapport annuel

Le rapport annuel du président/de la présidente / des responsables de secrétariats correspond aux particularités locales en corrélation avec le but de l'organisation.

Le Secours d'hiver du canton de Neuchâtel est une association qui fait partie du Secours Suisse d'Hiver et est habilité à répondre à toute demande émanant de personnes ou familles domiciliées dans le canton ou des services sociaux du canton, la collaboration avec ceux-ci étant de plus en plus importante.

Le Secours d'hiver du canton de Neuchâtel tente de répondre à toutes les demandes qui lui sont soumises et l'aide fournie consiste à permettre un assainissement des finances de personnes ou familles en difficultés et ne doit être en aucun cas répétitives lors d'un exercice. Cette aide consiste en un montant de CHF 1'200.- maximum pour une personne seule et un montant de CHF 2'500.- pour une famille monoparentale ou non. Ces sommes ont été revues à la hausse et validées par le comité lors de la séance du 10 mai 2021.

Les fonds proviennent essentiellement des dons de la population neuchâteloise et de la vente de chocolats (napolitains) vendus par le biais des écoles du canton. Malheureusement, durant cet exercice, la vente n'a pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire.

La récolte de dons représente un montant de CHF 76'378.45.

C'est ainsi que lors de l'exercice précité, un montant de CHF 73'594.70 a été versé à des personnes plongées momentanément dans des difficultés financières.

Les frais de fonctionnement du Secours d'hiver du canton de Neuchâtel sont réduits au minimum grâce à la collaboration de huit bénévoles et deux vérificateurs de comptes, également bénévoles. Seuls, la secrétaire-comptable est dédommée (salaire + indemnités) et les membres défrayés pour leurs frais de déplacement lors des assemblées du comité cantonal.

2. Direction et organisation

2.1. Forme juridique

Sous le nom Secours d'hiver Neuchâtel, existe une organisation caritative politiquement et confessionnellement indépendante régie par les articles 60ss du CCS / Fondation. L'organisation cantonale a été fondée en 1936.

2.2. But de l'organisation

Le Secours d'hiver Neuchâtel est membre de l'association centrale du Secours suisse d'hiver à Zurich. Il fournit avant tout une aide transitoire sous forme de contribution financière et matérielle aux personnes en situation d'urgence sur le territoire de son canton. Pour accomplir ses tâches, il se conforme aux statuts de l'association centrale ainsi qu'à ses propres statuts.

2.3. Composition du comité au cours de l'année sous réserve 2020/2021

- Pierre Dubois, Ch. de la Caille 52, 2000 Neuchâtel, président d'honneur
- Christophe Bissat, Côtes-du-Doubs 24, 2300 La Chaux-de-Fonds, président

- Chantal Maire, Service social Le Locle, Hôtel de Ville, 2400 Le Locle, membre
- Hubert Péquignot, Directeur Caritas, Rue du Vieux-Châtel 4, 2000 Neuchâtel, membre
- François Dubois, Directeur Pro-Senectute NE/JU, Rue des Parcs 11, 2000 Neuchâtel, membre
- Julien Spacio, Rue de l'Évole 98, 2000 Neuchâtel, membre
- Pierre Borer, Directeur Centre Social Protestant, Rue des Parcs 11, 2000 Neuchâtel, membre
- Arlette Porret, Château des Amours 33, 2314 La Sagne, secrétaire-comptable

2.4. Responsable du secrétariat au cours de l'année sous revue 2020/2021

- Arlette Porret, Château des Amours 33, 2314 La Sagne

2.5. Organisme de contrôle au cours de l'année sous revue 2020/2021

- Anne-Miriam Huguenin, Côtes-du-Doubs 24, 2300 La Chaux-de-Fonds
- Philippe Sermet, Allée des Meuqueux 1, 2300 La Chaux-de-Fonds

2.6. Représentations

Le Secours d'hiver n'a pas d'autres représentations sur place.

2.7. Séances

L'assemblée générale qui aurait dû avoir lieu le 26 octobre 2020 a été annulée en raison de la crise sanitaire. Par contre, les points suivants ont été traités par e-mail par les membres du comité.

- Approbation du procès-verbal de l'AG de l'année précédente
- Comptes annuels
- Rapport annuel
- Rapport de l'organe de révision

De plus, durant l'année sous revue 2020/2021, plus d'une dizaine de séances du comité et des responsables de secrétariats se sont tenues pour statuer sur les demandes pendantes et pour planifier d'autres activités.

3. Prestations de service

L'organisation cantonale Neuchâtel fournit ses prestations de soutien selon les principes et les lignes directrices du secrétariat central. Au cours de l'année sous revue, l'ensemble des prestations de soutien fournies a atteint la somme totale de CHF 73'594.70; les soutiens aux coûts de santé versés par le secrétariat central se montent à CHF 11'729.15 (inclus dans la somme totale). Le montant alloué lors de l'exercice précédent s'élevait à CHF 22'060.45.

Nous constatons que le nombre des demandes a augmenté ainsi que le montant total attribué. Au sein de l'organisation cantonale, le montant des aides a été revu à la hausse.

Coronavirus

Depuis le début de l'exercice, nous n'avons pas reçu beaucoup de demandes spécifiquement liées à la crise sanitaire.

3.1. Demandes

	2019-2020	2020-2021
Demandes déposées	150	173
Demandes directes	43	61
Demandes émanant de services spécialisés	107	112
Demandes rejetées	18	34
Total demandes accordées	132	139

3.2. Prestations de soutien fournies (Cas/Pourcentage) (plusieurs réponses possibles)

	2019-2020	2020-2021
Actions (p. ex. Action de Noël)	50	50
Formation et formation continue	3	2
Conseils/tri projets		
Bons d'achat	2	6
Vacances et loisirs	1	2
Coûts de la santé	29	31
Enfants (fournitures scolaires et projet d'encouragement y compris)	1	4
Vêtements	14	5
Coûts du logement/Ameublement (lits y compris)	27	42
Soutien à des projets/Institutions		
Autres	7	11

3.3. Qui a été soutenu

	2019-2020	2020-2021
Enfants *	59	85
Femmes *	66	71
Hommes *	35	44
Personne seule	42	41
Couple	4	6
Familles	15	19
Familles monoparentales	21	23
	Plusieurs réponses possibles	
Working Poor *	22	29
Rentes/pensions alimentaires *	29	32
Aide sociale (partielle ou complète) *	18	19

AC *	4	8
Autre *	18	

Dans le tableau ci-dessus 3.3, la marque * indique que nous n'avons pas eu ces détails concernant les 50 bons Coop distribués.

3.4. Causes de la situation d'urgence (plusieurs réponses possibles)

	2019-2020	2020-2021
Maladie/Accident/Invalidité	49	37
Famille nombreuse	3	12
Changement familial	8	12
Qualification professionnelle		1
Autre	22	29

4. Comptes annuels 2020/2021

Voir annexe.

4.1 Attestation (rapport des réviseurs)

Voir annexe.

Les comptes annuels complets et révisés, annexe incluse, sont également disponibles sur le site internet du Secours d'hiver Neuchâtel.

5. Divers/Remerciements

- **Remerciements aux donatrices et donateurs**
- **Remerciements aux institutions qui nous ont soutenus**
- **Remerciements aux bénévoles pour leur dévouement et leur disponibilité**

Neuchâtel, le 17 novembre 2021

Le président



Christophe Bissat

La secrétaire-comptable



Arlette Porret

